



1. Définition

Le gazole non routier (GONR ou GNR) est un gazole dont la coloration (rouge) et les traceurs douaniers sont identiques au fioul domestique standard. Sa taxation est également identique à celle du fioul domestique standard.

Il peut contenir jusqu'à 7% d'EMAG (Ester Méthylique d'Acide Gras)*.

Il existe différents types de gazoles non routiers. Chacun de ces types est disponible en qualité été et en qualité hiver, selon les périodes.

- GONR Base sans additifs spécifiques hormis ceux obligatoires avec les EMAG,
- GONR Supérieur est un GONR Base avec additifs spécifiques (additif de tenue au froid, etc...)
- GONR sans EMAG, avec additif de tenue au froid (GONR type "Grand froid", disponible en zones de montagne)

- i** - Il n'est pas possible de différencier visuellement le gazole non routier du fioul domestique.
- L'utilisation du gazole non routier est obligatoire pour les engins mobiles non routiers, les bateaux de plaisance et de navigation. Il sera obligatoire pour les tracteurs agricoles et forestiers à partir du 1er novembre 2011 :
Voir : Arrêté du 10-12-2010 et Circulaire du 17-12-2010 relative à l'utilisation du gazole non routier.
Les engins et véhicules à usage non commercial ou non industriels (ex.: tracteur-tondeuse à gazon, tronçonneuse, taille-haies utilisés par un particulier) sont exclus de l'arrêté du 10-12-2010.

* EMAG : également appelé FAME (Fatty Acid Methyl Ester) ou Biodiesel

2. Inconvénients et contraintes du GONR (ou GNR)

L'utilisation du GONR présente les inconvénients et contraintes suivants :

1. La présence d'EMAG et d'additifs spécifiques a deux effets problématiques :

- Un effet solvant et des propriétés tensio-actives :
 - pouvant entraîner dans le circuit d'alimentation en fioul des impuretés présentes au niveau du stockage et du système de distribution.
 - pouvant provoquer des dommages sur les matériaux du système de distribution du fioul, sur la pompe d'alimentation en combustible (problèmes de tenue des joints, colmatage des filtres) et sur les composants du brûleur (alimentation, tenue du gicleur et du tube de flamme).
- La dégradation dans le temps du GONR (oxydation, tenue aux UV et à la température)
 - Ceci augmente la teneur en sédiments dans le stockage, susceptible d'entraîner le colmatage de filtres, des grippages de la pompe d'alimentation fioul et l'encrassement du gicleur.
 - Augmente l'acidité du GONR pouvant causer des dommages sur les matériaux de la cuve de stockage et sur le circuit de distribution du combustible.
 - un effet hydrophile pouvant entraîner une corrosion au niveau de la cuve, des conduites fioul, des composants du brûleur.

2. Stockage : des périodes de stockage courtes sont à privilégier

- Le stockage prolongé (plus de 6 mois) est à éviter pour des raisons de stabilité (dégradation de la qualité du gazole non routier).
- Un nettoyage préalable de la cuve est impératif.

3. Caractéristiques saisonnières du GONR

Les caractéristiques du produit "été" ne sont pas compatibles, sans additivation, pour une utilisation hivernale.

3. Utilisation



A ce jour, l'utilisation du gazole non routier est incompatible avec nos brûleurs existants!

i Des études et essais sont en cours pour rendre nos brûleurs compatibles avec l'utilisation des nouveaux combustibles.